

# Déclaration de la CGT

## sur le plan de soutien à l'aéronautique 2011-2014

Monsieur le Président du Conseil Régional,

Monsieur le Président du Conseil Economique et Social Environnemental Régional,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Mesdames, Messieurs,

Après avoir engagé près de 170 millions d'euros de subventions régionales sur la période 2000-2010, le Conseil Régional propose un nouveau plan de soutien d'un montant de 130 millions d'euros sur la période 2011-2014.

Bien que le soutien à une industrie en croissance puisse être nécessaire, la pérennisation d'une telle politique sans la moindre évaluation de son efficacité, notamment en termes de créations d'emplois, n'est pas sans interroger les représentants des salariés que nous sommes.

Ce plan entend accompagner la restructuration du tissu de PME/PMI notamment par le déploiement d'outils organisationnels (LEAN) et d'outils d'échanges de données entre donneurs d'ordres et sous-traitants dans le cadre d'entreprise étendue.

Or, ce modèle de management industriel réduit les marges de manœuvre stratégiques des PME/PMI sous-traitantes au profit de la réduction des coûts et des délais exigés par les donneurs d'ordres. Cette dépendance accentue les inégalités d'emploi, qu'il s'agisse de la structure des qualifications, des salaires et des rémunérations ou des conditions de travail et favorise la mise en concurrence, l'externalisation et la délocalisation d'activité.

Il est donc nécessaire de sortir des projets structurants qui ne visent que la seule compétitivité au détriment de l'emploi stable et qualifié, des garanties collectives, des conditions de travail, de l'efficacité industrielle et de la croissance économique.

Il convient donc d'accompagner cette politique de soutien par des financements publics par plus de conditionnalité et d'exigence de résultat économique, sociale et environnementale, ce que nous n'avons trouvé ni dans le plan, ni dans le SRDE comme cela nous a été suggéré.

S'il est légitime de porter une ambition industrielle pour notre région, notre développement doit s'apprécier au regard des autres régions et du territoire national. Ce qui fait la force de notre industrie c'est la maîtrise au plan national de l'ensemble de la filière aéronautique et spatiale. C'est la cohérence des coopérations et des partenariats que nous avons développés de longue date dans nos territoires. Or nous constatons que les écarts se creusent avec l'Aquitaine, voire avec l'Île de France. Nous constatons aussi dans le plan qui nous est présenté l'absence de partenariat, de complémentarité, d'actions et d'orientations partagées avec l'Aquitaine ou toute autre région. Toute mise en concurrence serait catastrophique y compris pour notre région.

Bien que ce projet d'avis reprenne nombre de propositions que nous avons portées, les délais impartis n'ont pas permis d'aborder sur le fond l'ensemble de nos préoccupations relatives à l'évaluation des plans successifs, les conditions d'attribution et les conséquences industrielles, sociales et environnementales du modèle organisationnel mis en œuvre.

Nous nous abstiendrons donc de voter cet avis.

Je vous remercie de votre attention.